

Mise au point concernant le championnat suisse individuel agility 2011

La CTAMO ne répond pas à des demi-vérités propagées ou à des fausses attributions et attaques dans les forums internet.

Cette mise à point souligne les points suivants concernant la candidature du Retriever Club Schweiz (RCS):

1. Le déroulement des événements décrit dans la lettre d'information du 10.12.2010 correspond à la vérité dans tous les points.
2. L'annulation de la candidature pour l'organisation du championnat suisse individuel a été faite par le RCS avec la lettre du 8.12.2010. Cette lettre explique que la candidature a été faite sans connaissances et accord du comité RCS; celui-ci a retiré la candidature faite irrégulièrement. La personne en question a aussi reçu cette lettre d'annulation de la candidature.

La CTAMO explique en plus que seul des sections de la SCS peuvent poser leurs candidatures pour l'organisation d'un championnat suisse et non des personnes individuelles. Seul les sections possèdent la compétence et la responsabilité de poser une candidature respectivement de la retirer.

Le championnat suisse est le "plus haut" concours national **de la SCS et de la CTAMO** qui est organisé en collaboration avec le CO du championnat suisse. A notre avis la CTAMO a tout é fait le droit respectivement même le devoir, en raison de l'importance de ce concours, de refuser la collaboration avec des personnes qui ont attaqué au passé et en public le comité dans une manière offensée; sous ces conditions une collaboration raisonnable et constructive ne semble plus possible. Nous ne pouvons rien faire contre d'autres opinions.

La CTAMO fait sûrement face aux critiques. Mais elle n'est pas prête à répondre à des attaques injustifiées ou sans respect.

Nous vous prions d'en prendre connaissance

La CTAMO

17.12.2010